

ONU : Intervention de la Syrie suite à l'adoption de la résolution 2178

28 septembre 2014



Bachar al-Jaafari

Monsieur le Président,

Je vous remercie pour avoir eu l'initiative de cette importante réunion impulsée par l'empressement de certains intervenants sur la scène internationale à faire face au terrorisme contre lequel nous avons été les premiers à mettre en garde et avons appelé à le contrer et à l'éradiquer, avant qu'il ne se propage, ne soit exploité, et ne soit enfin reconnu comme une véritable menace après une longue période de déni. Un terrorisme que nous avons été les premiers à réellement affronter et à combattre sur le terrain !

Monsieur le Président,

Les opérations terroristes, commises sur le territoire syrien par des combattants étrangers engagés dans des guerres par procuration menées pour d'autres, ont ciblé la tolérance qui caractérise sa civilisation millénaire enracinée dans l'humain et dans la pierre. Ils ont ciblé ses institutions, ses infrastructures, ses services publics et s'en sont pris aux moyens de subsistance des Syriens, à leur forces armées, à leurs écoles, leurs universités, leurs hôpitaux, leurs mosquées, leurs églises, leurs monuments historiques, leurs lieux de travail, leurs maisons... Ces opérations terroristes n'ont même pas épargné les missions diplomatiques, les journalistes étrangers, les forces de maintien de la paix travaillant au sein de l'UNDOF [Force des Nations Unies chargée d'Observer le Désengagement] et les convois humanitaires !

Autant d'actes criminels qui n'auraient pas eu lieu si les groupes terroristes n'avaient été soutenus par des gouvernements et des États membres de cette Organisation internationale qui les ont couverts médiatiquement et diplomatiquement, les ont financés, armés, entraînés, accueillis et protégés ; leurs aéroports s'étant transformés en salons de réception pour ces tueurs avant de les diriger vers la Syrie en leur permettant de traverser illégalement leurs frontières avec mon pays.

Dans une lettre adressée le 28 août 2014 au Président du Conseil de sécurité et au Secrétaire général, le gouvernement syrien s'est félicité de l'adoption de la Résolution 2170 [1] concernant spécifiquement la lutte contre Daech, Jabhat al-Nosra et toutes les personnes, organisations, institutions ou entités liées à Al-Qaïda sévissant sur les territoires de la République arabe syrienne et de l'Irak, pays frère ; assurant de son total engagement dans le cadre du respect de la souveraineté nationale et des conventions internationales. Et ceci, car cette résolution est en concordance avec la position de la Syrie opposée au terrorisme sous toutes ses formes.

La Syrie a également déclaré sa volonté et son entière disposition à coopérer à une coalition régionale « ou » internationale qui bénéficieraient d'une légitimité internationale pour lutter contre le terrorisme, d'autant plus qu'elle a dû se battre et se bat toujours contre le terrorisme des deux organisations nommées « État Islamique en Irak et au Levant [EIL ou Daech] et Jabhat al-Nosra ainsi que d'autres organisations terroristes que le Comité du

Conseil de sécurité faisant suite aux résolutions 1267 [2] n'a malheureusement pas inscrites sur sa liste en raison de l'opposition de certains de ses États membres ; le « Front islamique » [3] étant un exemple parmi d'autres.

La Syrie est fermement déterminée à poursuivre la guerre qu'elle mène depuis des années contre le terrorisme takfiri sous toutes ses formes et elle appuiera tout effort international sincèrement engagé dans la lutte contre le terrorisme de n'importe quelle façon qu'il se manifeste, quel que soit le nom qu'il se donne et quels que soient les dangers qu'il représente, à condition que cet effort épargne la vie des civils innocents, respecte la souveraineté nationale et soit conforme aux chartes internationales.

Ceci étant dit, nous affirmons que la participation d'Israël à ce qu'on appelle « la Coalition contre Daech » sape sa crédibilité et que l'avion syrien qu'il a abattu - pendant qu'il effectuait son devoir national en ciblant des éléments d'organisations terroristes telles que Daech, Jabhat al-Nosra et leurs dérivées, lesquels ont attaqué les Forces de l'UNDOF et ont pillé leurs équipements [4] - confirme ce que nous disons depuis longtemps quant à l'existence d'une alliance israélienne avec des organisations terroristes affiliées à Al-Qaïda et à d'autres.

Monsieur le Président,

La délégation de la République arabe syrienne est convaincue que l'Organisation des Nations Unies est la principale instance internationale susceptible de coordonner et de renforcer les efforts internationaux visant à éliminer la menace du terrorisme contre la paix et la sécurité du monde, la sécurité et la stabilité des États, et le bien-être des peuples.

Mais le succès de nos efforts exige d'éloigner tout ce qui pourrait saper le rôle et la crédibilité de l'Organisation des Nations Unies, comme la politisation de la question de la lutte contre le terrorisme, les tentatives de disculpation des auteurs d'actions terroristes, la distinction entre un terrorisme « halal » et un terrorisme « haram » ou encore, entre terrorisme « modéré » et terrorisme « extrémiste ». Le terrorisme est terrorisme où qu'il s'exerce et quel qu'en soit l'auteur !

Et dans la guerre contre le terrorisme il est impensable que les coalitions comptent, aux premiers rangs, des États qui ont été et demeurent les principaux soutiens du terrorisme et des terroristes qu'ils ont accueillis, financés et armés ; avec, parmi ceux-là, des États comme la Turquie, le Qatar et l'Arabie Saoudite devenus les principales portes ouvertes au transfert des terroristes en Syrie et en Irak.

Pour finir, la délégation de mon pays affirme son soutien à la résolution 2178 [5] adoptée aujourd'hui par le Conseil de sécurité après une longue attente. Elle affirme aussi que les frappes militaires contre les organisations terroristes n'atteindront pas les objectifs fixés si elles sont menées en contradiction avec les conventions internationales, sans la coopération et la coordination des gouvernements des pays concernés, et sans l'obligation des États incitant et soutenant le terrorisme de cesser ces pratiques qui constituent une menace pour la paix et la sécurité internationales.

Merci, Monsieur le Président

Docteur Bachar al-Jaafari
Délégué permanent de la Syrie auprès des Nations unies
24/09/2014

Source : vidéo YouTube
<http://www.youtube.com/watch?v=R8CcjR121rA>

Transcription et traduction par Mouna Alno-Nakhal

Notes :

[1] Résolution 2170 ou « Stop ISIS ! »
<http://www.un.org/News/Press/docs/2014/sc11520.doc.htm>

[2] Comité du Conseil de sécurité faisant suite aux résolutions 1267 (1999) et 1989 (2011) concernant Al-Qaïda et

les personnes et entités qui lui sont associées

www.un.org/french/sc/committees/1267/

[3] Syrie : Lexique de la terreur en prévision de Genève II !

<http://www.mondialisation.ca/syrie-lexique-de-la-terreur-en-prevision-...>

[4] Syrie : Les Israéliens jouent avec le feu et l'ONU se contente d'observer !

<http://www.mondialisation.ca/syrie-les-israeliens-jouent-avec-le-feu-e...>

[5] RÉUNI AU PLUS HAUT NIVEAU, LE CONSEIL DE SÉCURITÉ DEMANDE AUX ÉTATS MEMBRES DE SE MOBILISER CONTRE LES COMBATTANTS TERRORISTES ÉTRANGERS. Il envisage d'élargir à ces individus le régime de sanctions visant AL-Qaida

<http://www.un.org/News/fr-press/docs//2014/CS11580.doc.htm>